

XXXIII) FORMATION DE **JUGE DE COMPETITION SKI DE VITESSE**

INTITULE ABREVIATION	JUGE DE COMPETITION SKI DE VITESSE <i>JC (Ski de Vitesse)</i>
PREROGATIVES	Tenue des postes liés à l'organisation et au déroulement des épreuves de Ski de Vitesse (Juge de départ et d'arrivée, Juge Chef de Piste, Arbitre, Arbitre Assistant, Directeur d'Epreuve, Chronométrateur manuel, Starter).
PREREQUIS	Etre licencié dans un club FFS. Etre âgé de 18 ans à la date de validation du Brevet. Avoir un bon niveau de ski
ORGANISATION	Régionale
ENCADREMENT	Par des formateurs désignés comme tels.
FORMATION	<p>- 1 En salle → projection d'un visuel (PowerPoint) sur l'activité (y compris Tronc Commun Fédéral), suivi d'un Quizz de 21 questions relatives à la connaissance du RIS et des règlements Jeunes et Adulte et leurs applications. Remise du Livret de Formation Durée : 2h30</p> <p>- 2 - Evaluation et certification sur le terrain: Tenue (sans notation) de postes variés en situation de course sous le contrôle et les conseils d'un formateur désigné (DT...) qui annotera le Livret de Formation. Durée : ces missions probatoires sont faites au gré des disponibilités du postulant.</p>
DUREE DE VALIDITE	<p>Le Juge ne pourra continuer à exercer ses fonctions que s'il se soumet à une formation continue obligatoire (recyclage), au minimum tous les 5 ans ou à une formation initiale d'un niveau supérieur. Sans mission ni recyclage durant cette période le Juge sera retiré des listes d'agrément.</p>
RECYCLAGE	<p>Les recyclages seront réalisés par le représentant de la discipline nommé par le BTN. Selon les périodicités définies, le maintien des connaissances sera, si le besoin s'en fait sentir, réalisé dans les mêmes conditions que la phase 1 de la formation. A défaut un contrôle de connaissances sur le terrain sera suffisant.</p>

XXXIV) FORMATION DE **DELEGUE TECHNIQUE DE COMPETITION** **FFS SKI DE VITESSE**

INTITULE ABREVIATION	DELEGUE TECHNIQUE DE COMPETITION SKI DE VITESSE <i>DTF (Ski de Vitesse)</i>
PREROGATIVES	Assurer, à la demande des BTN ou du représentant au BTR, les missions prévues par le RIS (Règlements FIS, Jeunes et Adultes) lors d'épreuves de niveau régional et national.
PREREQUIS	Etre licencié dans un club FFS. Etre âgé de 18 ans à la date de validation du Brevet. Etre titulaire du Brevet de Juge de Compétition depuis 2 ans et avoir officié comme tel. Avoir une bonne connaissance de l'organisation des épreuves ainsi que des notions de traçage, de chronométrage et de gestion informatique des courses)
ORGANISATION	Nationale
ENCADREMENT	Par des formateurs identifiés comme tels.
FORMATION	- 1 En salle → projection d'un visuel (PowerPoint) sur l'activité (y compris Tronc Commun Fédéral), lecture de bandes de chronométrage, approche de la gestion informatique (inscriptions, résultats, pénalité et homologation), suivi d'un Quizz ou d'études de cas relatifs aux applications des règlements (FIS, Adultes et Jeunes) Visa du Livret de Formation Durée : 2h30 - 2 – Stage 1 pratique: → comme DT assistant sur une course avec un DT formateur. - 3 – Stage 2 pratique: → comme DT sur une course avec un DT formateur comme DT assistant. Durée : ces missions probatoires sont faites au gré des disponibilités du postulant.
DUREE DE VALIDITE	Le DT ne pourra continuer à exercer ses fonctions que s'il se soumet à une formation continue obligatoire (recyclage), au minimum tous les 2 ans. Sans mission ni recyclage durant cette période le DT sera retiré des listes d'agrément
RECYCLAGE	Les représentants au BTR ont la charge du déclenchement des recyclages. Selon les périodicités définies, le maintien des connaissances sera réalisé dans les mêmes conditions que la phase 1 de la formation. La participation aux séances de recyclage des DT FIS tient lieu de Recyclage

XXXV) FORMATION DE **DELEGUE TECHNIQUE INTERNATIONAL** **SKI DE VITESSE**

INTITULE ABREVIATION	DELEGUE TECHNIQUE INTERNATIONAL SKI DE VITESSE <i>DTI (Ski de Vitesse)</i>
---------------------------------------	--

Contactez le responsable français des Délégués Techniques FIS par l'intermédiaire du Bureau Technique Régional